Burundi : Quelles conséquences du retrait de la Cour pénale internationale ?

Jeune Afrique, 14 octobre 2016 Burundi : pourquoi le retrait de la CPI nâ€™aura aucun effet sur les poursuites internationales dÃ©jÃ initiÃ©es Le rÃ©gime burundais, qui s'apprÃªte Ã se retirer de la Cour pÃ©nale internationale (CPI) aprÃ avoir obtenu l'aval du SÃ©nat et de l'AssemblÃ©e nationale, n'en a pas fini pour autant avec la Cour de La Haye. Explications en quatre points. Comment le Burundi justifie-t-il sa sortie de la CPIÂ ? Membre de lâ€™instanceÂ depuis sa ratification du statut de Rome en 2004, BujumburaÂ a justifiÃ© saÂ dÃ©cision en mettant en causeÂ la partialitÃ© de la CPI. Â«Â Cette Cour dont le financement est assurÃ© Ã plus de 70% par lâ€™Union europÃ©enne est devenue un instrument de pressions politiques sur les gouvernements des pays pauvres ou un moyen de les dÃ©stabiliserÂ Â», a annoncÃ© le porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba, dans un communiquÃ© datÃ© du 6 octobre. Cause de la colÃ¨re de Bujumbura : lâ€™ouverture dâ€™un examen prÃ©liminaire de la CPI le 25 avril dernier, un an aprÃ¨s le dÃ©but de la crise burundaise. Â«Â Mon bureau a examinÃ© un certain nombre de communications et de rapports faisant Ã©tat de meurtres, dâ€™emprisonnements, dâ€™actes de torture, de viols et autres formes de violences sexuelles, ainsi que de cas de disparitions forcÃ©esÂ Â», soulignait alorsÂ la procureure Fatou Bensouda. Le rÃ©gime, accablÃ© par des dizaines de rapports dâ€™organisations internationalesÂ â€“Â dont un dernier de lâ€™ONU particuliÃ¨rement alarmant â€“ , a alors vu rouge. Â«Â L procureur de la CPI constitue une atteinte grave et flagrante Ã la souverainetÃ© et Ã la sÃ©curitÃ© nationaleÂ Â», avanÃ§ait le cinglantÂ communiquÃ© du gouvernement burundais. Quelles consÃ©quences sur lâ€™examen de la CPIÂ en cours ?Â Un p de loi prÃ©voyant un retrait de la CPI avait alors Ã©tÃ© envoyÃ© Ã lâ€™AssemblÃ©e nationale, avant dâ€™Ãªtre approuvÃ© Ã©crasante majoritÃ©s desÂ dÃ©putÃ©s mercredi 12 octobre. Dans la foulÃ©e, leÂ SÃ©nat â€“ largement dominÃ© parÂ le CN parti au pouvoir â€“ aÂ Ã son tour validÃ© le projet de loi Ã lâ€™unanimitÃ©. Il revient dÃ©sormais Ã Â Pierre Nkurunziza dâ€™ notificationÂ au SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral des Nations Unies. ContactÃ©e, la CPI prÃ©cise ne pas avoir reÃ§u Â«Â deÂ notificati officielleÂ Ã ce stadeÂ Â». Pour autant, le pouvoir burundais nâ€™en aura pas fini avec la CPI. Le traitÃ© de RomeÂ est en eff trÃ¨s clair Ã ce sujet : Â«Â le retrait prend effet un an aprÃ¨s la date Ã laquelle la notification a Ã©tÃ© reÃ§ue, Ã moins que cel ne prÃ©voie une date postÃ©rieureÂ Â». Par ailleurs, une telleÂ procÃ©dureÂ nâ€™aboutirait pas au classement de lâ€™exam la procureure Fatou Bensouda. Â«Â Le retrait nâ€™affecte en rien la poursuite de lâ€™examen des affaires que la Cour avait dÃ commencÃ© Ã examiner avant la date Ã laquelle il a pris effetÂ Â», poursuit lâ€™article 127 du traitÃ©Â fondateur de la Cour. dignitaires du pouvoir burundais nâ€™en aurontÂ donc pas fini avec la CPI. Â«Â Lâ€™examen prÃ©liminaire peut aussi inclure autre crime qui pourrait Ãªtre commis au Burundi jusquâ€™Ã ce que le retrait devienne effectifÂ Â», avance le bureau du procureur. Avant de poursuivre : la CPI Â«Â peut aussi entamer des investigations au moins pendant cette pÃ©riode dâ€™un anÂ Â». Â«Â Les autoritÃ©s montrent quâ€™elles ont peurÂ Â» Â«Â Les autoritÃ©s burundaises montrent quâ€™elles ont peu jugÃ©es responsables des crimes commis au Burundi, ellesÂ sâ€™accusent en se retirant du traitÃ© de RomeÂ Â», estimeÂ MaÃ®treÂ Armel Niyongere, leader de la sociÃ©tÃ© civile et Ã©galementÂ avocat de plusieurs victimes ayant dÃ©posÃ mandats auprÃ¨s de la CPI. Un dossier toujours en cours dâ€™examen par le bureau du procureur, et sur lequel la CourÂ ne sâ€™est pas exprimÃ©e. RÃ©fugiÃ© Ã Kigali pour des raisons de sÃ©curitÃ©,Â Armel NiyongereÂ demande Ã La Haye dâ€™ procÃ©dure. Â«Â 110 familles ont dÃ©jÃ apportÃ© leurs tÃ©moignages Ã la CPI, et nous allons bientÃ´t en apporter dâ€™aut passer Ã lâ€™action, les rapports alarmants nâ€™empÃªchent pas les crimes dâ€™Ãªtre commisÂ Â», poursuit lâ€™avocat, tr dans la campagne contre le troisiÃ¨me mandat du prÃ©sident Pierre Nkurunziza. La CPI a besoin du Â«Â soutien de la communautÃ© internationaleÂ Â» EnÂ devenant le premier Ã‰tat Ã se retirer du traitÃ© de Rome, le Burundi lance un signal politiqueÂ trÃ¨s fort Ã la CPI, dÃ©jÃ confrontÃ©eÂ Ã une fronde grandissante des chefs dâ€™Ã‰tat africains. Accusation de nÃ©ocolonialisme, mandats dâ€™arrÃªts contre Omar el-BÃ©chir, procÃ©dure contreÂ Uhuru Kenyatta, prÃ©dominance dâ€™ concernant le continentâ€¦Â la liste des griefs nâ€™a cessÃ© de sâ€™allonger au filÂ des annÃ©es. Â«Â Le soutien de la com internationale est nÃ©cessaire, en Afrique et au-delÃ , pour que la CPI puisse remplir son mandat. La CPI a Ã©tÃ© Ã©tablie ave lâ€™appui massif des Ã‰tats africains pour lutter contre lâ€™impunitÃ© pour les crimes atrocesÂ Â», a rÃ©agi la Cour. La dÃ Pierre Nkurunziza a pour lâ€™heure Ã©tÃ© peu commentÃ©e par ses homologues, dont certains avaient Ã Â plusieurs reprises menacÃ© la Cour dâ€™un retrait collectif. Lors du 26Ã¨me sommet de lâ€™Union africaine en janvier dernier, les chefs dâ€™Ã‰ africains avaient dâ€™ailleursÂ adoptÃ© la proposition kÃ©nyane dâ€™Ã©laborer Â«Â une feuille de route pour un retrait de la pour les 34 Ã‰tats africains faisant partie de lâ€™organisme, malgrÃ© les rÃ©serves du Burkina Faso ou de la CÃ´te dâ€™Ivo derniÃ¨re mise en gardeÂ Ã lâ€™adresse de la CPI, que sâ€™apprÃªte Ã mettreÂ en application le Burundi. Par Claire Rainfr